

vance, qui avoit déjà été effectuée; il ne s'est pas contenté dans sa lettre de joindre l'indécence à la calomnie, il a encore voulu la rendre publique par la voie de l'impression, afin que l'injure devint plus éclatante. „

„ Les griefs & les outrages que l'on vient d'exposer, doivent suffire auprès de tout homme qui fait apprécier les choses à leur juste valeur, & engager Sa Sainteté à persister dans son refus, de laisser élever sous ses yeux le nouvel écusson de la république françoise, qui n'a pas voulu souffrir en France les armes du Pape, & ne veut le reconnoître ni comme pasteur universel, ni comme souverain. „

Outre cette *note* il a été publié une ample relation de tout ce qui concerne cette affaire. L'on y trouve des anecdotes & des circonstances très-remarquables. En voici quelques-unes qui concernent la mort du Sr. Basseville.

„ Le curé qui l'a assisté jusqu'aux derniers moments, a solennellement déclaré par écrit,  
 „ que les sentimens dans lesquels il est mort,  
 „ ont été de la plus grande édification, rési-  
 „ gnation & piété; qu'il n'est sorti d'autres  
 „ plaintes de sa bouche, si ce n'est *qu'il*  
 „ *étoit la victime d'un fou*; qu'il a reçu les  
 „ saints Sacremens avec une ferveur capable  
 „ d'attendrir tout le monde, & qu'avant la  
 „ confession sacramentelle il révoqua & dé-  
 „ testa les sermens prêtés à l'assemblée & à la  
 „ nation Françoise, savoir: *le serment civi-*  
 „ *que* (ce sont les paroles précises de l'at-  
 „ testation du curé), *selon la constitution*  
 „ *civile du clergé de France, & l'autre*  
 „ *regardant la liberté & l'égalité, & tout*  
 „ *ce que j'ai fait*, disoit-il, *contre les loix*